

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation d'une étude d'impact

Article R. 122-3 du code de l'environnement

*Ce formulaire n'est pas applicable aux installations classées pour la protection
de l'environnement*

*Ce formulaire complété sera publié sur le site Internet de l'autorité administrative de l'Etat
compétente en matière d'environnement*

Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative

Cadre réservé à l'administration

Date de réception

09/12/2015

Dossier complet le

09/12/2015

N° d'enregistrement

2015-00-1797.

1. Intitulé du projet

Demande de renouvellement d'autorisation d'exploiter pour la microcentrale de la
Maureille. 11 260 ESPERAZA

2. Identification du maître d'ouvrage ou du pétitionnaire

2.1 Personne physique

Nom ANDRE

Prénom Jean-Pierre

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

Centrale de la Maureille

Nom, prénom et qualité de la personne
habilitée à représenter la personne morale

André Jean-Pierre

RCS / SIRET 4 98 2 45 588

Forme juridique Société à responsabilité limitée

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Rubrique(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de rubrique et sous rubrique	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la rubrique
25 ° / Installations destinées à la production d'énergie hydroélectrique	Demande de renouvellement du droit d'eau en vue d'exploiter l'énergie hydroélectrique sans modification de la puissance maximale brute de 495 W ni du mode de fonctionnement de l'ouvrage.

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

4.1 Nature du projet

Demande de renouvellement du droit d'eau du 30.12.1942 autorisé pour 75 ans et arrivant à échéance le 30.12.2017 pour utiliser les eaux de l'Aude au niveau de la microcentrale de la Maureille sur la commune d'Espérazza.

4.2 Objectifs du projet

Dépôt du dossier de demande de renouvellement d'exploitation de l'énergie hydroélectrique sur la centrale de la Maureille. Nouvelle autorisation demandée pour une durée de 30 ans.

Demande anticipée de renouvellement du droit d'eau afin de pouvoir bénéficier d'emprunt sur la société, emprunt nécessaire pour réaliser les travaux de mise en conformité demandés dans le cadre de la loi sur l'eau et en cours depuis 2013.

La finalisation du dossier continuité écologique doit intervenir premier trimestre 2016 pour des travaux en 2017.

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase de réalisation

Aucun travaux n'est prévu dans le cadre strict de la demande de renouvellement d'autorisation d'exploiter. Cependant des travaux seront réalisés dans le cadre de la mise en conformité administrative de la microcentrale et seront soumis à la loi sur l'eau (Travaux en rivière).

Ces travaux concerneront la restauration de la continuité écologique avec la création de deux passes à poisson, d'une rampe à anguilles et d'un système de dévalaison au niveau de l'ouvrage.

Cf Annexe 6 : "Etude de la continuité écologique; microcentrale de la Maureille"

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

La production hydroélectrique de la centrale restera inchangée par rapport à l'arrêté préfectoral initial à 495 W. Les cotes de retenues, hauteur de chute ... restent conformes à l'arrêté du 30.12.1942.

4.4.1 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité administrative de l'Etat compétente en matière d'environnement devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Le projet est actuellement soumis à la problématique "continuité écologique" introduite par la Directive cadre sur l'eau et reprise par la loi sur l'eau n° 2006-1772 du 30 Décembre 2006.

L'étude est engagée depuis 2013 et sera validée dans le premier trimestre 2016. Affaire suivie par la DDTM 11 par Mme N.VARADO.

4.4.2 Précisez ici pour quelle procédure d'autorisation ce formulaire est rempli

Autorisation de renouvellement du droit d'eau

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale (assiette) de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur
Modification du débit réservé, fixé actuellement à 0.5 m ³ /s. Modification de la répartition de débit réservé entre les différents organes de continuité Aucune modification physique ne sera apportée aux ouvrages existants en terme de : - Puissance brute maximale - Hauteur de chute - Cote normale de la retenue - Débit turbiné	Réactualisation du débit réservé (étude du débit minimum biologique dans le tronçon court-circuité)

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s) d'implantation

Commune d'Espérasa 11 260
Lieu-dit : La Ville
Ouvrages situés sur les parcelles suivantes, section AH:
- Parcelle 115
- Parcelle 116
- Parcelle 117
- Parcelle 118
- Parcelle 152

Coordonnées géographiques¹

Long. 42° 55' 42" 3N Lat. 2° 03' 05" 9E

Pour les rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42° :

Point de départ : Long. ___° ___' ___" ___ Lat. ___° ___' ___" ___

Point d'arrivée : Long. ___° ___' ___" ___ Lat. ___° ___' ___" ___

Communes traversées :

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une étude d'impact ?

Oui Non

4.7.2 Si oui, à quelle date a-t-il été autorisé ?

30 décembre 1942

4.8 Le projet s'inscrit-il dans un programme de travaux ?

Oui Non

Si oui, de quels projets se compose le programme ?

Mise en conformité au niveau de la continuité écologique au niveau du barrage.
Création de deux passes à poissons, organe de dévalaison, rampe de montaison pour les anguilles, protocole sédimentaire.
Cf Annexe 6 : "Etude de la continuité écologique; microcentrale de la Maureille"

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5.1 Occupation des sols

Quel est l'usage actuel des sols sur le lieu de votre projet ?

L'usage actuel des sols est la production hydroélectrique avec l'implantation d'une usine et des organes associés : barrage, canal de restitution des eaux...

Existe-t-il un ou plusieurs documents d'urbanisme (ensemble des documents d'urbanisme concernés) réglementant l'occupation des sols sur le lieu/tracé de votre projet ?

Oui

Non

Si oui, intitulé et date d'approbation :
Précisez le ou les règlements applicables à la zone du projet

Pour les rubriques 33° à 37°, le ou les documents ont-ils fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui

Non

5.2 Enjeux environnementaux dans la zone d'implantation envisagée :

Complétez le tableau suivant, par tous moyens utiles, notamment à partir des informations disponibles sur le site internet <http://www.developpement-durable.gouv.fr/etude-impact>

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ou couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
en zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (régionale ou nationale) ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

dans une aire de mise en valeur de l'architecture et du patrimoine ou une zone de protection du patrimoine architectural, urbain et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles ou par un plan de prévention des risques technologiques ? si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Zone classée en "zones inondables Atlas ZI 2010 (DREAL) PPRI non approuvé (source site internet DREAL, décembre 2015)
dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à l'alimentation humaine ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans un site inscrit ou classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
d'un site Natura 2000 ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Bordure immédiate du Site Natura 2000 au titre de la directive Oiseaux "Pays de Sault" FR9112009 Distance : 40 m
d'un monument historique ou d'un site classé au patrimoine mondial de l'UNESCO ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine

6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Domaines de l'environnement :		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	engendre-t-il des prélèvements d'eau ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Production hydroélectrique au fil de l'eau : dérivation de l'eau turbinée sur une longueur de 160 m (longueur du tronçon court circuité).
	impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Milieu naturel	est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	est-il susceptible d'avoir des incidences sur les zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input type="checkbox"/>	x	
Risques et nuisances	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	x	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input type="checkbox"/>	x	
	Engendre-t-il des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	x	
	Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	x	
Commodités de voisinage	Est-il source de bruit ?	x	<input type="checkbox"/>	Bruit actuel généré par le fonctionnement normal des turbines en place. Aucune modification au niveau des turbines ne sera effectuée, donc pas d'augmentation du bruit existant.
	Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input type="checkbox"/>	x	
	Engendre-t-il des odeurs ?	<input type="checkbox"/>	x	
	Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	<input type="checkbox"/>	x	
	Engendre-t-il des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	x	
	Est-il concerné par des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	x	

	Engendre-t-il des émissions lumineuses ?	<input type="checkbox"/>	x	
	Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	<input type="checkbox"/>	x	
Pollutions	Engendre-t-il des rejets polluants dans l'air ?	<input type="checkbox"/>	x	
	Engendre-t-il des rejets hydrauliques ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	x	
	Engendre-t-il la production d'effluents ou de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	<input type="checkbox"/>	x	
Patrimoine / Cadre de vie / Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	x	L'usine hydroélectrique et ses organes annexes sont présents et autorisés depuis 1942.
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme / aménagements) ?	<input type="checkbox"/>	x	

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets connus ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquelles :

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquels :

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une étude d'impact ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Le projet présenté ne devrait pas faire l'objet d'une étude d'impact approfondie étant donné qu'aucune modification structurelle n'aura lieu sur le barrage et ses ouvrages annexes telles qu'une modification de cote de retenue ou de puissance brute maximale.

Seules des améliorations au niveau de la continuité écologique seront apportées sur le site dans le cadre de la Directive cadre sur l'eau. Dans cet optique, deux passes à poissons seront créées, ainsi qu'une rampe de montaison pour les anguilles. Un système de dévalaison sera également adapté dans le plan de grille. Préalablement de ces travaux, une demande de travaux en rivière sera effectuée conformément à la réglementation en vigueur (loi sur l'eau).

Cf Annexe 6 : "Etude de la continuité écologique; microcentrale de la Maureille"

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet	
1	L'annexe n°1 intitulée « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publiée ; <input checked="" type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ; <input checked="" type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ; <input checked="" type="checkbox"/>
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42° un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ; <input checked="" type="checkbox"/>
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42° : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ; <input checked="" type="checkbox"/>

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet

Annexe 6 * Etude de la continuité écologique ; microcentrale de la Maureille - 11 260 ESPERAZA*

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus

Fait à

Saint Gilles

le,

10 décembre 2015

Signature

SARL CENTRALE LA MAUREILLE
491 Ch. des Ormes
30800 St Gilles
Tél. : 06 45 45 80 19
Email : j-p.and@wanadoo.fr